

Observation n°382 du 17/04/2023

à l'attention de **Monsieur René SOUDE**,

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

La trop courte durée de l'enquête publique du projet éolien de Doussay ne laisse pas suffisamment de temps pour étudier correctement les éléments du dossier.

Un avis favorable ne peut donc être délivré.

Cordialement

Philippe GUINARD